

La première médaille du mérite militaire

La première remise de décorations de l'Ordre du mérite militaire du Canada a eu lieu à Rideau Hall le 21 février. Le gouverneur général, M. Roland Michener, a remis la décoration à 92 récipiendaires, hommes et femmes, des Forces armées canadiennes, pour honorer leurs états de service exceptionnels et méritoires.

L'Ordre du mérite militaire, qui a été créé le 1er juillet 1972, comprend trois niveaux. Cinq récipiendaires sont devenus commandeurs de l'Ordre, 21 officiers, et 66 membres. Chacun des trois éléments des Forces armées est représenté, depuis le simple soldat jusqu'au lieutenant-général.

La reine Elisabeth est souveraine de l'Ordre, tandis que le gouverneur général en est le chancelier, et que le chef de l'état-major, le général Jacques Dextraze, qui était aussi



Ordre du mérite militaire

présent, en est, de par ses fonctions, le grand commandeur. Le général Dextraze a été décoré au début de cette année en tant que commandeur et investi au titre de grand commandeur de l'Ordre.

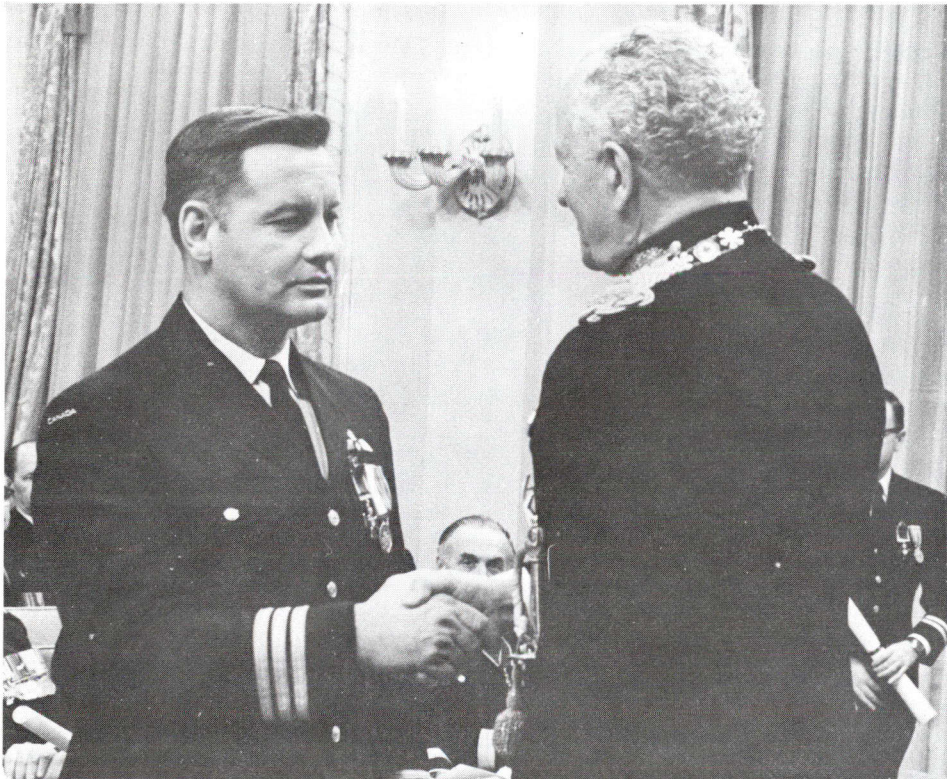


Photo Ministère de la Défense nationale

Le gouverneur général, M. Roland Michener, félicite le lieutenant-colonel Borden R. Campbell et lui confère le titre d'officier de l'Ordre du mérite militaire lors de la cérémonie qui eut lieu, le 21 février, à Rideau Hall. Le lieutenant-colonel Campbell, de

Fitzroy Harbour, près d'Ottawa, et présentement affecté au 1er Groupe aérien canadien en Allemagne, a reçu la décoration pour avoir dirigé de façon exceptionnelle la Station des forces canadiennes de Sydney (Nouvelle-Écosse).

L'Ordre du mérite militaire fait partie des nouvelles décorations canadiennes, qui comprennent l'Ordre du Canada et trois autres décorations pour les actes de bravoure. Les décorations peuvent être remises à des militaires réguliers et réservistes des Forces armées. Le nombre de nominations faites dans une année est relatif à l'effectif total des Forces armées.

L'Ordre du mérite militaire a été institué pour rendre hommage à la valeur et au dévouement exceptionnel des membres des Forces armées dans l'accomplissement de leur devoir.

L'insigne est une croix pattée (c'est-à-dire dont les quatre branches, étroites au centre, s'élargissent en s'incurvant vers le bout) émaillée à bouts droits. Le ruban bleu, est bordé d'un liseré doré. L'insigne de commandeur, suspendu à un ruban, se porte en sautoir. Les insignes d'officier et de membre se portent sur le côté gauche de la poitrine.

Des livres canadiens aux écoles secondaires américaines

Le ministère des Affaires extérieures inaugure un programme de don de livres canadiens aux écoles secondaires des États-Unis dont l'objet est de stimuler l'intérêt des étudiants américains pour le Canada et d'améliorer leur compréhension de l'histoire et de la vie contemporaine canadiennes.

Pour cette première année, le *Council of Chief State School Officers* et le *Council for American Private Education*, de concert avec la *U. S. National Catholic Education Association*, ont désigné deux cents écoles secondaires du second cycle des États-Unis et de Porto Rico. Chaque école recevra une collection de cent livres canadiens, en anglais et en français. Des membres de l'ambassade du Canada à Washington et des consulats canadiens dans les différentes villes du pays et à Porto Rico en feront la présentation lors de cérémonies officielles qui se dérouleront dans les écoles.

Dans le cadre de ce programme, le ministère a organisé un concours dont le prix est un voyage au Canada. Quinze prix en tout seront offerts aux équipes d'étudiants, y compris leur professeur, qui auront tiré parti de la collection avec le plus d'imagination.